



Les points d'entrée pour l'évaluation des écoles élémentaires

Directrices et directeurs d'écoles, membres de l'équipe éducative, évaluateurs externes, vous jouez un rôle-clé dans l'auto-évaluation ou l'évaluation externe des écoles. Pour vous accompagner, en cohérence avec le cadre voté par le Conseil d'évaluation de l'école le 5 février 2026, ce document propose d'articuler l'évaluation autour de 12 points d'entrée à questionner. Ces points d'entrée reposent sur les objectifs de l'École en matière de réussite et de bien-être des élèves et des personnels. Ils ont vocation à s'analyser au prisme de l'équité dans l'école ou le regroupement (équité scolaire, sociale et de genre).

Domaine 1 : les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement



1. Acquis des élèves

Analyse des évolutions depuis cinq ans des évaluations des acquis des élèves, en particulier aux évaluations nationales de CP, mi-CP, CE1, CE2, CM1, CM2 et 6^e. Focale sur le vocabulaire, la fluence, la compréhension, les automatismes, la résolution de problèmes.

En savoir +



2. Parcours scolaire des élèves dans l'école et orientation

Analyse de l'effet des politiques d'accompagnement et d'orientation de l'école, de l'impact des maintiens, de l'utilisation du Rased, ULIS, de la politique d'orientation en SEGPA.

En savoir +

3. Parcours scolaire et orientation des élèves après leur sortie de l'école

Étude en fonction des résultats en CM2, du genre, du milieu social, de l'éloignement du domicile, de la situation de handicap.

En savoir +



Domaine 2 : la vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire



4. Bien-être des élèves et des personnels en contexte scolaire

Analyse des quatre dimensions constitutives du bien-être :

- psychologique,
- cognitive,
- relationnelle,
- physique.

En savoir +

Analyse des effets de la politique en faveur du bien-être, de l'engagement des élèves (sentiment d'efficacité, sentiment d'appartenance, sentiment de traitement équitable, de responsabilisation, etc.).

6. Lutte contre le harcèlement

Analyse de l'évolution du harcèlement au regard de la politique de l'école.

En savoir +



5. Climat scolaire

Analyse de l'évolution des incidents, punitions, de la perception des acteurs.

En savoir +



Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école



7. Organisation et choix pédagogiques de l'école ou du regroupement

Organisation des classes et des groupes (nombre de classes, double niveau, multiniveaux, décloisonnements). Fonctionnement des APC, dispositifs pédagogiques. Choix des méthodes pédagogiques, des manuels, utilisation des ressources, du matériel pédagogique. Continuité scolaire/périscolaire/extrascolaire, communication.

En savoir +

9. Formation continue des personnels

Impact des actions collectives ou individuelles suivies par les personnels de l'école, nouveaux besoins de formation.

En savoir +



8. Politique d'évaluation des acquis des élèves

Impact des pratiques d'évaluation : articulation entre évaluation formative et sommative, utilisation des évaluations nationales, évaluation par compétences, de l'oral, évaluation métacognitive (de la perception et de la mémoire, évaluation du raisonnement), par matière et par niveau, évaluations communes, cohérence des critères, communication avec les élèves et les parents.

En savoir +



Domaine 4 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial



10. Liaisons inter-écoles et établissements

Impact des liaisons écoles maternelles/élémentaires et écoles/collèges.

En savoir +



11. Partenariats externes à l'éducation nationale

Incidence des partenariats sur la réussite scolaire et le bien-être des élèves.

En savoir +



12. Relations avec les familles

Analyse du niveau de co-éducation, évolution et impact des actions.

En savoir +

● À quoi sert l'évaluation et comment fonctionne-t-elle ?

L'évaluation des écoles a pour finalité l'amélioration de la qualité du service public d'éducation et du bien-être dans les écoles et les établissements. La réflexion qu'elle permet d'engager dans l'école ou l'établissement, en particulier les axes stratégiques qui en ressortent, a vocation à alimenter la rédaction du projet d'école ou d'établissement.

Tous les cinq ans, les écoles et les établissements publics et privés sous contrat réalisent une auto-évaluation, suivie d'une évaluation externe.

Les évaluateurs externes, formés spécifiquement, sont des inspectrices et inspecteurs, des cheffes et chefs d'établissement, des enseignantes et enseignants et d'autres personnels du monde éducatif.

Consultez les outils du CEE sur le site :



● Quels sont les principes et la méthodologie de l'évaluation ?

- 1 **Une évaluation globale**, représentée par la **contextualisation** et les **quatre domaines**.
- 2 **Une évaluation participative**, qui implique l'ensemble des parties prenantes (personnels, élèves, parents) tout au long du processus (auto-évaluation, évaluation externe).
- 3 Un appui à la fois sur des indicateurs, le **recueil du point de vue de l'ensemble des acteurs** et des observations.
- 4 **Une évaluation fondée sur la chaîne évaluative** (besoins, objectifs, actions, effets) et les questions évaluatives (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, utilité) permettant de rendre compte des choix opérés et d'ouvrir sur des pistes d'action.